

Proposition de texte sur le bulletin de réception

Par sa signature, le producteur déclare :

- Que les indications mentionnées concernant le produit, la variété et la méthode de culture sont exactes
- Que les directives de culture correspondent à la méthode de culture citée précédemment et qu'il les respecte.
- Que les indications de Swissness sont respectées concernant la déclaration des marchandises de zones frontalières
- Qu'il a pris connaissance des prescriptions d'hygiène pour les producteurs et les entreprises de battage, resp. qu'il les respecte
- Que la marchandise livrée, citée précédemment, est exempte d'organismes génétiquement modifiés
- Qu'il accepte la taxation d'entrée, le poids d'entrée, l'échantillon témoin, ainsi que le mode de paiement du centre collecteur.
- Qu'en cas de fausses indications, il porte l'entière responsabilité des préjudices causés.

Par sa signature, le producteur déclare que les indications mentionnées concernant le produit, la variété et la méthode de culture sont exactes; que les directives de culture correspondent à la méthode de culture citée précédemment et qu'il les applique; que les indications de Swissness sont respectées concernant la déclaration des marchandises de zones frontalières; qu'il a pris connaissance des prescriptions d'hygiène pour les producteurs et les entreprises de battage, respectivement qu'il en assure la conformité, que la marchandise livrée, citée précédemment, est exempte d'organismes génétiquement modifiés; qu'il accepte la taxation d'entrée, le poids d'entrée, l'échantillon témoin, ainsi que le mode de paiement du centre collecteur; qu'en cas de fausses indications, il porte l'entière responsabilité des préjudices causés.